



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

*Commission nationale des programmes
de l'enseignement musical*



CHANT

Division inférieure
2^{ème} cycle
1^{ère} mention

Mars 2005

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen**

COMPETENCES SOUHAITEES

1. Connaître les principes fondamentaux de l'appareil vocal
2. Connaître et appliquer la base de la respiration
3. Veiller à une posture correcte
4. Prendre soin du bon placement du son et de l'intonation
5. Veiller à une bonne articulation et une parfaite prononciation
6. Respecter le phrasé musical et comprendre le texte
7. Cultiver la mémoire
8. Elaborer une méthode de travail
9. Se produire en public

PROGRAMME D'EXAMEN de fin de cycle

Épreuve technique :

- 1 vocalise ou une oeuvre à caractère technique
- 1 Lied
- 1 Air

Épreuve publique :

- 1 Lied
- 1 Air (Opéra / Opérette / Musical)
- 1 Air (Oratorio / Concert / Messe)
- 1 œuvre au choix (inclus Musical ou Opérette)

Détails d'exécution

Le programme est à présenter de mémoire sauf extraits d'Oratorios, de Messes et des Airs de Concert

Le programme de l'examen public comprendra des œuvres dans au moins 2 langues et de 2 époques.